



Ce dossier est à compléter sur l'ordinateur (accès aux menus déroulants de choix) et signer AVANT impression en recto simple pour transmission au lycée (cf. annexes)

Votre inscription se fait en deux parties indissociables: 1- Lycée et 2- Université

De l'inscription à l'université dépend votre présence en CPGE

LE DOSSIER DOIT ÊTRE RENDU COMPLET AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Partie 1 - LYCÉE :

Documents à remplir et à RENDRE par courrier (cf. annexe 7 sur site rubrique « Documents à lire et conserver »)

1	<p>Carte PASS REGION : OBLIGATOIRE pour le passage à la demi-pension) Avant l'inscription le plus tôt possible, vous devez obligatoirement vous connecter au site : https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx, pour faire la demande de votre carte (bien demander à réceptionner la carte à votre domicile) et en effectuer impérativement le suivi pour éviter sa non-réception avant la rentrée. (<i>En cas de difficulté pour vous inscrire, vous pourrez poser vos questions sur le « chatbot » du site ou par téléphone au 0810.559.559 (prix d'un appel local. Vous devez joindre le mail reçu comme justificatif de votre inscription à l'application PASS REGION.</i></p>
2	<p>Règlement intérieur et diverses chartes acceptés – bourse Demande d'inscription renseignées Fiche d'urgence (santé) Droit à l'image et enregistrement sonore (voix) Fiche de restaurant scolaire étudiant (que l'on soit externe ou demi-pensionnaire) Fiche Laïcité</p>

Documents à joindre à votre envoi obligatoirement en plus du dossier

- 1) 1 Photo qui doit porter au dos : nom, prénom et classe de l'étudiant (*en prévoir une à la rentrée pour le carnet*)
- 2) l'attestation CVEC (cf. point 1 de la FAQ =obligatoire pour l'inscription à l'université : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>) (*Attestation de paiement refusée!*)
- 3) Copies des bulletins scolaires de terminale (des 3 trimestres)
- 4) Copie du relevé de notes du baccalauréat
- 5) Copie de la carte nationale d'identité ou titre de séjour **à jour** (*Document qui ne sera pas restitué à l'étudiant après vérification*)
- 6) Copie de l'attribution provisoire de bourse du CROUS (*si concerné*)
- 7) demande de logement CROUS pour les boursiers

PARTIE 2 - UNIVERSITÉ (obligatoire pour étudier en CPGE selon la loi ESR de 2013)

A la rentrée, vous procéderez, au lycée, à votre inscription dans l'université de votre choix entre Lyon 2 et Lyon 3 (cf. annexe 3). Vous devrez vous munir des documents suivants sur clé USB ou dans vos documents accessibles par informatique : 1 photo, copie de pièce d'identité, relevé de notes du bac, notification conditionnelle de bourse du CROUS (toutes les pages), Attestation de J.D.C. (attention : tout étudiant bi-national possédant une carte d'identité française est obligatoirement soumis à la réglementation française. Il devra donc effectuer sa Journée de Défense et de Citoyenneté et fournir le justificatif pour son inscription à l'université ou l'attestation de recensement délivrée par la mairie de son domicile français). **Une fois déposés tous les justificatifs demandés, vous devrez impérativement fournir le CERTIFICAT de SCOLARITE que l'université déposera dans votre espace sur leur site (intranet) au plus tard le 30 septembre 2026, délai de rigueur.** Seul ce document attestera de votre inscription, tout autre document sera non recevable. **Les étudiants souhaitant s'inscrire à Lyon 2 devront procéder à leur pré-inscription au plus vite sans attendre la rentrée car elle permet ENSUIT de recevoir les droits pour l'inscription, le paiement des droits, avoir votre n° étudiant et la création du compte informatique Lyon 2, nécessaire pour accéder à vos outils et à Moodle.**

A télécharger sur le site du lycée, <https://saint-just.ent.auvergnerhonealpes.fr/>, rubrique classes préparatoires (blog) :

Consignes estivales 2026 (parution début juillet sur notre site)

Renseignements transports pour les étudiants domiciliés :

Dans le Rhône et Courly : <https://www.tcl.fr/tickets-abonnements/titres-et-tarifs/18-25-ans-mensuel>

Dans le Rhône hors Courly : www.carsdurhone.fr/scolaires

Le Bureau Des Etudiants (BDE) se tient à votre disposition. : N'hésitez pas à le contacter par Instagram : @bde_saint_just

**Règlement Intérieur du Lycée de Saint-Just
et différentes chartes – Bourses du CROUS**
(à compléter par ordinateur puis imprimer et rendre à
l'inscription)

Année scolaire 2026-2027

CPGE

Je soussigné(e) :

Responsable légal de :

Les étudiants issus de PARCOURSUP et/ou en khûbe devront s'inscrire STRICTEMENT, OBLIGATOIREMENT et UNIQUEMENT dans la filière dans laquelle ils ont été acceptés.

Tout dossier ne correspondant pas ne sera pas pris en compte.

Étudiant à la rentrée 2026 en classe de :

1) Règlement intérieur et différentes chartes

Reconnais avoir téléchargé sur le site du lycée de Saint-Just (<https://saint-just.ent.auvergnerhonealpes.fr/> rubrique Pratique, Règlement et chartes) les documents suivants **dont j'ai pris connaissance** :

Règlement intérieur du Lycée de Saint-Just

Charte informatique

2) Bourses du C.R.O.U.S.

L'étudiant est boursier et a fait sa demande de bourse via le D.S.E. (Dossier Social Étudiant) (*joindre la notification*)

L'étudiant n'est pas boursier

C) PASS REGION : demande à faire sur : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>

Livraison uniquement à votre domicile.

1) J'ai demandé le Pass'Régiion Numéro

OU

2) J'ai déjà le Pass Région n°

Signature de l'étudiant

Signature des Responsables Légaux

PHOTO

A insérer

Lycée public de SAINT-JUST

21, rue des Farges
69321 LYON Cedex 05
Téléphone : 04 37 41 30 30
E-mail : 0690028f@ac-lyon.fr

Réservé à l'administration

Division : **CPGE**

DOSSIER D'INSCRIPTION – Rentrée 2026 - A COMPLÉTER PAR ORDINATEUR AVANT impression

(À remplir par la famille en capitales d'imprimerie, conformément à l'état civil)

NOM et PRÉNOM(S) DE L'ÉTUDIANT: <input type="text"/>	Majeur(e) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Date de naissance : <input type="text"/>	Code postal (5 chiffres) Ou Pays de naissance : <input type="text"/>
Lieu de naissance : <input type="text"/>	Orphelin : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Nationalité : <input type="text"/>	Sexe : <input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin
E-mail étudiant : <input type="text"/>	Tél. mobile étudiant (par groupes de 2 chiffres) <input type="text"/>
Adresse de l'étudiant : <input type="text"/>	
<small>(si différente du responsable légal)</small>	

Situation maritale des parents : <input type="text"/>	Qui perçoit les aides ? : <input type="text"/>
Si vous avez un autre enfant au lycée, merci d'indiquer ses nom prénom : <input type="text"/>	
Responsable légal 1 (Paie les frais scolaires) : <input type="text"/>	Responsable légal 2 (différent du RL1) : <input type="text"/>
A contacter en priorité : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	A contacter en priorité : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
NOM, Prénom : <input type="text"/>	NOM, Prénom : <input type="text"/>
Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves (élections des parents d'élèves au CA) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves (élections des parents d'élèves au CA) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Accepte les SMS (pour absences et urgences) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Accepte les SMS (pour absences et urgences) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Adresse -CP -Ville : <input type="text"/>	Adresse - CP - Ville (si différente du RL1) : <input type="text"/>
E-mail : <input type="text"/>	E-mail : <input type="text"/>
Profession et CSP (Catégorie Socio-professionnelle cf. liste jointe en annexe 4) : <input type="text"/>	Profession et CSP (Catégorie Socio-professionnelle cf. liste jointe en annexe 4) : <input type="text"/>
Fixe Domicile (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>	Fixe Domicile (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>
Tél. Travail (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>	Tél. Travail (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>
Tél. Mobile (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>	Tél. Mobile (par groupes de 2 chiffres) : <input type="text"/>

Nombre d'enfants à charge : • dans l'enseignement public collège/lycée • au total

Cursus de l'étudiant :

Année scolaire	Classe	Établissement fréquenté	Ville	Code postal
2026-2027		Lycée de Saint-Just	Lyon	69005
2025-2026				
2024-2025				

Concernant les enseignements, toutes les informations vous seront communiquées à la rentrée.

LV1 : Anglais LV2:

Fait à le

Après impression, noms, prénoms et signatures des responsables légaux et de l'élève

(qui reconnaissent et approuvent le règlement intérieur, la charte et ses annexes liés à la scolarité de l'élève au lycée de Saint-Just cf. site, documents téléchargeables) :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------



DROIT A L'IMAGE ET ENREGISTREMENT SONORE (VOIX) (à compléter par ordinateur, puis imprimer et rendre à l'inscription)

Année scolaire 2026-2027 **CPGE**

LYCEE DE SAINT-JUST – 21 Rue des Farges – 69005 LYON

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la **gestion administrative (trombinoscope) et des autres usages internes à l'établissement (pas de publication sur Internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)**

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Je (nous) soussigné(e)(s),
(NOM et Prénom) :

Agissant(s) en qualité de :

Représentant(s) légal/légaux de l'étudiant :

Né(e) le (format JJ/MM/AAAA) :

Entrant en classe de :

Scolarisé(e) dans l'établissement : **Lycée de Saint-Just, 21 rue des Farges, 69005 Lyon,**

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement/ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose (ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a(ont) le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à _____ le (format JJ/MM/AAAA) :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'étudiant si celui-ci est majeur (précédé de la mention « lu et approuvé- bon pour accord ») après impression du document :

Consentement de L'étudiant mineur :
«Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir.»

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement et, en cas d'insatisfaction par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la CNIL pour contester la diffusion de votre image.

LAICITE

A lire, signer et rendre avec le dossier d'inscription.

(NOTE D'INFORMATION) - INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2025-2026

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, *«le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit»*.

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM, Prénom et classe de l'étudiant(e) :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :



Demande de logement CROUS

réservée aux étudiants boursiers

à compléter en ligne et renvoyer par mail

CPGE 1ère année BL ECG ESH ECG HG

RENTREE 2026

NOM-PRENOM:

Vous êtes étudiant(e) **et** boursier/boursière, vous allez rentrer en CPGE au Lycée de Saint-Just et vous sollicitez un logement CROUS. Veuillez compléter le document et le renvoyer par mail : inscription.0690028f@ac-lyon.fr

Dans le cadre de la convention du Lycée de Saint Just avec le CROUS, vous avez la possibilité de faire une demande de logement en fonction des disponibilités dans les résidences suivantes (**Attention les tarifs indiqués sont ceux de l'année dernière**) :

- **Résidence Allix** (<https://www.crous-lyon.fr/logement/residence-andre-allix/>) : chambre de type 3 avec sanitaires individuels inclus et cuisine à l'étage à 283 €/mois .
- **Résidence des Arches d'Agrippa** (<https://www.crous-lyon.fr/logement/residence-arches-dagrippa/>) : studio à 410 €/mois .
- **Résidence Philomène Magnin** : (<https://www.crous-lyon.fr/logement/residence-philomene-magnin/>) : studios à 423 € ou chambre en colocation en T5 à 331 €/pers/mois.

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous pour réserver un logement :

Situation maritale des parents ?

Avez-vous des frères et sœurs dans l'enseignement supérieur ? Si oui, combien ?

Quel est votre budget maximum ?

Echelon de bourse :

Merci d'indiquer votre provenance géographique (département/ville/pays d'origine) ?

Avez-vous des informations particulières que vous souhaiteriez porter à notre connaissance ?

Veuillez nous indiquer quel serait votre(vos) choix de résidence (*le deuxième choix permettrait de rebondir au cas où nous ne pourrions pas satisfaire votre 1^{er} choix*) :

Choix 1 :

Choix 2 :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse mail :

Fiche à renvoyer par mail selon instructions dans les annexes sur inscription.0690028f@ac-lyon.fr accompagnée de la **notification provisoire de bourse.**

En fonction de vos demandes et de nos disponibilités, une réponse vous sera apportée par mail très rapidement.

En cas d'attribution d'un logement, un dossier d'admission + bail + Règlement intérieur vous sera remis par mail. Il sera à compléter et à remettre au gestionnaire de la résidence attribuée lors de la remise des clés (sur rendez-vous).